

2021

Chiffres Clés

Rapport annuel

-  Services, actions, projets
-  Finances et gestion
-  Instances communautaires
-  Ressources humaines



LES INSTANCES ÉLUES

DÉLÉGATIONS DES ÉLUS

- Benoît SINGLIT (Maire de Bairon et ses environs) Président,
- Yann DUGARD (Maire de Vouziers) 1^{er} Vice-président en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat,
- Christophe MANCEAUX (Maire de Leffincourt) 2^{ème} Vice-président en charge de l'Agriculture, de la Gouvernance et de la Communication,
- Vincent FLEURY (Maire de Monthois) 3^{ème} Vice-président en charge des Finances, du Suivi des grands équipements et des travaux,
- Pierre LAURENT-CHAUVET 4^{ème} (Maire de Champigneulle) Vice-président en charge du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat,
- Désiré NANJI (Maire de Buzancy) 5^{ème} Vice-président en charge des Services à la population,
- Danielle ANDREY (Maire de Montgon) 6^{ème} Vice-présidente en charge de l'Environnement et du Développement touristique,
- Roland CANIVENQ (Maire de Toges) 7^{ème} Vice-président en charge du Sport et de la Culture.

COMMISSIONS THÉMATIQUES

- **42** réunions des **10** commissions : Urbanisme et habitat ; Communication et Gouvernance ; Agriculture ; Finances ; Grands travaux ; Commerce, Artisanat et Industrie ; Services à la population ; Développement Touristique ; Environnement ; Culture et Sport.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- **7** réunions
- **177** délibérations adoptées

BUREAU COMMUNAUTAIRE

- **8** réunions
- **92** délibérations adoptées

AUTRES COMITÉS

- **7** réunions du groupe de travail Déchets Ménagers
- **3** réunions du groupe de travail Agriculture
- **1** comité de pilotage Relais Petite Enfance
- **1** comité de pilotage UDASA
- **2** comités de pilotage Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- **12** réunions territoriales
- **1** conférence des maires
- **2** réunion de secrétaires de mairies



SUIVI DE LA MUTUALISATION

Une mutualisation des services avec la commune de Vouziers a été mise en œuvre au 1er janvier 2019. Elle prend la forme de **4** conventions de services communs, dont le coût est refacturé par l'intercommunalité à la Ville, pour un montant total de **2 045 527 €**, répartis comme suit :

- services à la population (**43%**)
- services techniques (**35%**)
- administration générale (**18%**)
- urbanisme (**4%**)

La refacturation à la commune se fait au coût réel, en fonction du temps passé majoré de **5%** pour les services sous autorité fonctionnelle unique du maire de Vouziers et de **15%** pour les services sous double autorité. Ces forfaits correspondent aux coûts de formation, déplacement, équipements, médecine du travail et assurances.

ORGANIGRAMME des services communautaires

au 31 décembre 2021

101 agents

(3 en direction, 14 chefs de service et 84 agents)

? Équivalents Temps Plein

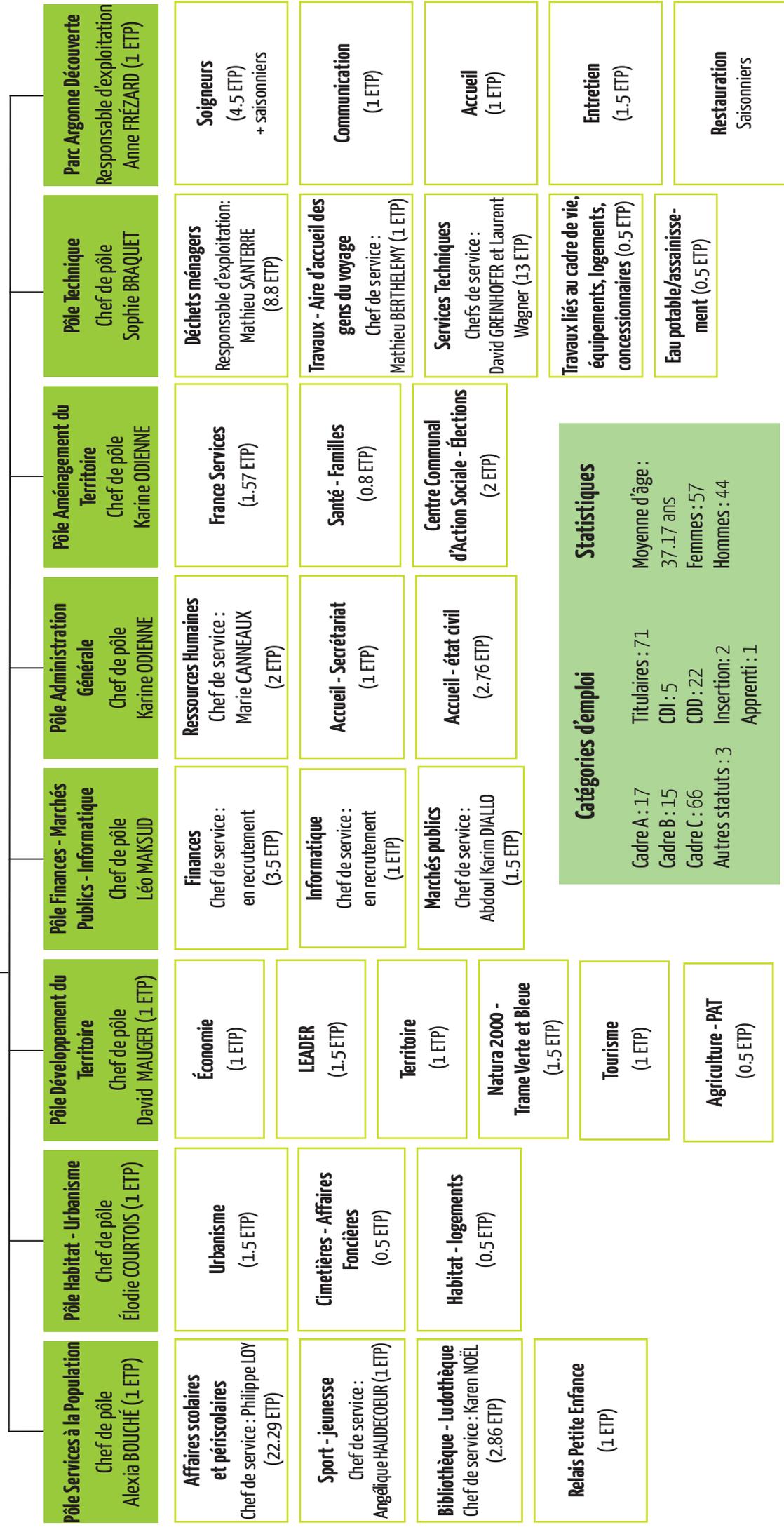
(3 ETP direction, 14 ETP chefs de service et 82.52 ETP agents remplacements inclus)

Direction Générale des Services (3 ETP)

Directeur Général des Services : Léo MAKSUD

Directrice Générale Adjointe : Karine ODIENNE

Directrice des Services Techniques : Sophie BRAQUJET



Catégories d'emploi

Cadre A : 17	Titulaires : 71
Cadre B : 15	CDI : 5
Cadre C : 66	CDD : 22
Autres statuts : 3	Insertion: 2
	Apprenti : 1

Statistiques

Moyenne d'âge : 37.17 ans

Femmes : 57

Hommes : 44

SITUATION FINANCIÈRE



DÉPENSES PAR CHAMP DE COMPÉTENCE

(investissement + fonctionnement)



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT LIÉES AUX MÉCANISMES DE COMPENSATION

Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR)	211 795,00 €
Reversement aux communes	645 663,00 €

TOTAL DÉPENSES 12 408 207,13 €

dont FONCTIONNEMENT	78,55 %
dont INVESTISSEMENT	21,45 %



RECETTES PAR TYPE

(investissement + fonctionnement)

Subventions	1 704 142,68 €
FCTVA	254 419,34 €
Dotations	1 465 515,00 €
Impôts	4 275 383,08 €
Vente de terrains, de marchandises, entrées au PAD...	552 680,88 €
Loyers / redevance piscine	315 364,81 €
Redevance Déchets Ménagers	1 523 916,28 €
Produits exceptionnels	125 000,00 €
TOTAL	10 216 422,07 €
Reversement des communes	1 565 905,52 €

TOTAL RECETTES 11 782 327,59 €

COÛT DU COVID

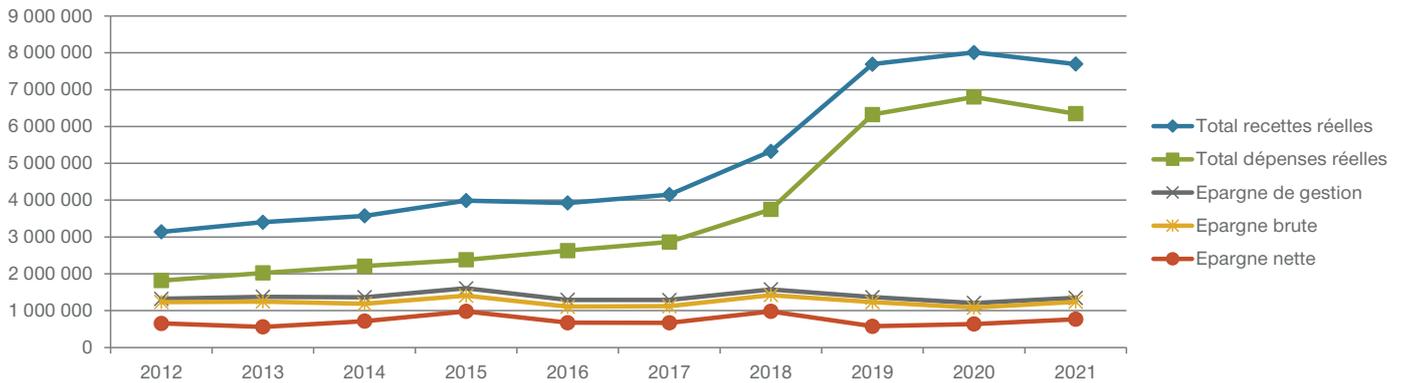
Aides aux entreprises	5 000,00 €
Aides à la population	136 640,00 €
Perte sur la taxe de séjour	8 526,00 €
TOTAL	150 166,00 €

ENCOURS DE DETTE

2017	5,10 ans
2018	3,50 ans
2019	3,29 ans
2020	3,39 ans
2021	3,74 ans

La capacité de désendettement augmente légèrement pour atteindre 3,74 années, notamment liée à la contraction d'un nouvel emprunt en 2021. Toutefois, ce chiffre reste loin du seuil d'alerte compris entre 8 et 10 ans. La capacité de désendettement reste donc bonne en 2021. Pour mémoire, la capacité de désendettement indique le temps qui serait nécessaire pour rembourser tous les emprunts si la Communauté de communes y consacrait l'intégralité de son épargne.

LA CAPACITÉ À ÉPARGNER



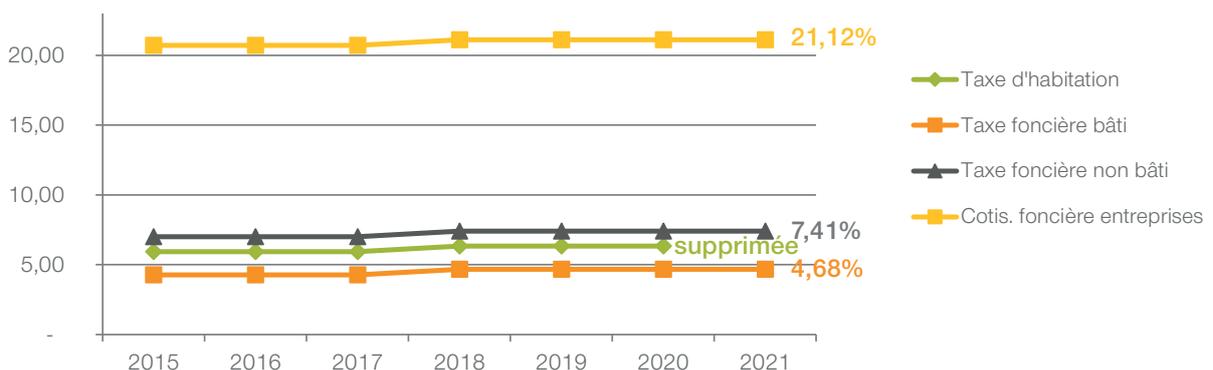
Les recettes et dépenses réelles ont légèrement fléchi en 2021 en proportion similaire par rapport à 2020. Au niveau des dépenses, cette évolution est liée principalement à la diminution des charges exceptionnelles au budget général et au niveau du centre aquatique. Au niveau des recettes, on constate un fléchissement des ressources liées aux impôts et taxes, conséquence des mécanismes des réformes de la fiscalité, mais également des produits des services (contexte sanitaire notamment) et à la marge des produits exceptionnels. Cela n'affecte pas la capacité d'épargne qui progresse avec une épargne nette qui retrouve son meilleur niveau depuis 2018.

Recettes de fonctionnement	-	Dépenses de fonctionnement
= Épargne de gestion		
- Frais financiers		
= Épargne brute		
- Remboursement du capital		
= Épargne nette		

TAUX D'IMPOSITION

La suppression de la taxe d'habitation fait l'objet d'un mécanisme de compensation alimenté par l'attribution d'une fraction de la TVA. Les trois autres taxes ont vu leur taux reconduit par rapport à 2020.

Evolution des taux d'imposition de 2015 à 2021





DISPOSITIF D'AIDE AUX ENTREPRISES

ACCOR : ACCOMPAGNEMENT DES COMMERCES EN MILIEU RURAL

- **5** entreprises aidées en 2021 : elles ont reçu en moyenne **6 650€** d'aides à l'investissement.
- Au total, les subventions versées par l'intercommunalité et la Région représentent **33 253 €**.
- Opération prolongée jusqu'au 31/12/2023



SOUTIEN AU RÉSEAU DE PARTENAIRES

- Une participation de **21 087,78 €** a été versée à la **Mission Locale Sud Ardennes**, pour l'insertion des jeunes.
- La contribution annuelle à l'agence **Ardennes Développement** s'élève à **17 717 €**.
- **6 232,80 €** ont été remis à **Ardennes Initiative**, afin de participer au développement économique du territoire.
- **30 000 €** attribués au **CERFE (centre de formation en éco-éthologie)** plateforme de l'Université Reims Champagne Ardenne
- **22 500 €** ont été versés à **Dynamic Argonne** pour des actions de dynamisation et animation.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Au 31 décembre 2021, **4 cellules sur 5** de la **pépinière d'entreprises** étaient occupées (2 départs et 2 nouvelles entreprises hébergées en cours d'année).
- **52 locaux professionnels vacants** répertoriés sur le territoire.
- **191 contacts** dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projets économiques, dont :
 - 43 projets de **création ou de reprise**
 - 134 projets de **développement**
 - 14 demandes **diverses**



SOUTIEN SPÉCIFIQUE COVID : OPÉRATION BONS D'ACHATS SOLIDAIRES

- **113** commerçants inscrits, **89** ayant fait une demande de remboursement
- **83%** des bons d'achats utilisés
- **149 350 €** versés aux commerçants
- **1 678 €** en moyenne par commerçant



ESPACES DE TRAVAIL PARTAGÉS

- Affiliation à l'enseigne nationale **Relais d'Entreprises**, afin de favoriser le développement du télétravail et la mise en avant des espaces en Argonne Ardennaise.
- Ouverture du premier espace à Bairon et ses Environs (au sein des locaux de l'espace Jean Moreaux).
- Ouverture de l'espace de Vouziers prévu en 2022.





FILIERE VIN

- Constat historique : l'Argonne Ardennaise possède les **ressources naturelles** pour exploiter une filière viticole. Une **étude de faisabilité** a été financée par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires et coordonnée par la Communauté de Communes.
- **3** rencontres de **porteurs de projets** et de **personnes intéressées** par le sujet
 - Visite vignoble Argonne (28/05/2021) : **17** personnes
 - Visite vignoble Côte de Meuse (08/09/2021) : **13** personnes
 - Temps fort vin 15/12/2021 : **75** personnes
- **2** réunions du **comité de pilotage**



PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE (PAT)

- **10** rencontres effectuées avec les **acteurs du territoire** sur 2 thématiques :
 - **Restauration hors domicile** : aborder la restauration et son organisation, les besoins des acteurs, application de la loi EGalim (syndicats intercommunaux de Buzancy, Le Chesne, Monthois, Machault, ville de Vouziers, Ensemble scolaire Saint-Louis, Gilbin Traiteur, EDPAMS Jacques Sourdille)
 - **Éducation alimentaire** : connaître les champs d'action des acteurs pour déterminer leurs possibilités d'intervention dans le PAT (FJEPCS La Passerelle et Maison de la Nutrition).



COLLECTE DE PNEUS

- **107** tonnes de pneus agricoles (et notamment d'ensilage) ont été collectées auprès des agriculteurs du territoire, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture.
- **2** sites de collecte : Tannay et Monthois.

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE



PARTENARIATS ET SUBVENTIONS PONCTUELLES

2 types d'aides existent :

- les **partenariats** (conventions pluriannuelles détaillant missions, objectifs et faisant l'objet d'une évaluation annuelle). En 2021, ont été versés **127 022 €** répartis comme suit :
 - 80 000 € au FJEPCS La Passerelle dans le cadre de la convention annuelle,
 - 41 667 € à l'association Les Tourelles dans le cadre de la convention,
 - 495 € à l'ADIL pour leurs permanences,
 - 600 € à Forhom - Aide aux victimes pour leurs permanences,
 - 1 260 € au CIDFF pour leurs permanences,
 - 3 000 € aux associations concernées par une convention cadre : Les Musicales de Louvergny (1500 €), Les Arts aux Champs (1000 €), l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Vouzinois (500 €).
- les **subventions ponctuelles** (un projet en particulier) : en 2021, **24 100 €** ont été attribués aux associations, répartis comme suit :
 - 7 900 € aux associations sportives,
 - 12 800 € pour les associations culturelles,
 - 1 000 € à l'APAJH pour une action en faveur de la scolarisation des élèves victimes de maladie ou d'accident,
 - 1200 € à l'association Les P'tites Bouilles (micro-crèche) pour aide aux actions d'animation,
 - 1200 € à l'association Les Petits Choux (maison d'assistantes maternelles) pour aide au démarrage.

MOBILITÉ

- 1 comité de pilotage **Mobil'Argonne** en octobre 2021.
- **Rézo Pouce** : **260** arrêts matérialisés par panneaux sur tout le territoire, **106** personnes inscrites au dispositif (conducteurs ou passagers) fin 2021, dont 54% d'hommes et 46% de femmes.
- **Bornes électriques** : **7** bornes installées sur les 8 prévues, à raison d'une borne (modèle accéléré avec 2 prises, temps de chargement 2h) : Buzancy, Bairon et ses environs, Lac de Bairon, Machault, Monthois, Vouziers (2 bornes). L'installation de la borne de Grandpré se fera en 2022. Opérationnelles depuis juillet 2021, elles comptabilisent **321** sessions de recharge (465 h) représentant **5 278 kwh**.

LE PROGRAMME LEADER

Le programme Leader est destiné à soutenir des projets de développement rural portés par les acteurs du territoire. L'an dernier, les stratégies de développement ont été valorisées par des acteurs locaux publics et privés réunis au sein du Groupe d'Action Locale (GAL) créé dans cette intention. En 2021:

- **2** réunions du **GAL**, réunissant en moyenne 16 personnes
- **7** réunions des 5 membres du **comité technique**
- Participation aux **journées LEADER France**

Pour l'**Argonne Ardennaise**, ces temps de travail ont permis :

- l'accueil et le conseil de **33** porteurs de projets
- le dépôt de **6** dossiers de candidature
- **155 853,70 €** préprogrammés pour des projets ayant fait l'objet d'un avis d'opportunité favorable.
- **210 566,23 €** programmés pour des projets ayant fait l'objet d'une décision d'attribution définitive.



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES

- **15** porteurs de projet touristique accueillis et renseignés, en lien avec le chargé de mission LEADER
PROJET

- Création de l'**Office de Tourisme commun** entre le Pays Rethélois et l'Argonne Ardennaise, sous forme d'une Société Publique Locale (SPL) le 18 décembre 2021. Président : Thomas SAMYN. Vice-présidente : Danièle ANDREY

AXES DE DÉVELOPPEMENT

- Animation sur le **tourisme inclusif** avec le chargé de mission LEADER.
- Concertation autour de l'**ancienne ligne de chemin de fer** entre Vouziers et la Marne.

PROMOTION DU TERRITOIRE / ÉVÉNEMENTIEL

- En soutien/collaboration avec l'Office de Tourisme : **salon des médecins, Ardennes Plage, lac en fête**.
- participations à des **webinaires** réalisés par l'Agence Régionale du Tourisme



SENTIERS DE RANDONNÉE

Poursuite de la structuration d'un réseau de sentiers de randonnée d'intérêt communautaire :

- début du **balisage** des sentiers Domaniale Croix-aux-Bois, des secteurs de Bairon, Vouziers et Semide soit environ 120 km de sentiers. Pose de **307 éléments** d'aménagement des sentiers (panneaux d'informations, éléments de signalétique routière, balisage, éléments de confort...),
- ouverture de **6 nouveaux sentiers** été 2021 (Semide / Vouziers / Bairon), soit environ **52 km**,
- suivi et coordination de la **remise en état** des tronçons sur environ 10 km,
- début du travail de structuration du **sentier de grande randonnée** du Pays Argonne,
- déroulement de la **stratégie de communication** : réflexion autour d'une carte de l'offre territoriale de randonnée, référencement des sentiers sur GEOTREK, VISORANDO, CIRKWI.

OFFICE DE TOURISME ARGONNE EN ARDENNE



ACCUEIL, INFORMATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE



- Année 2021 encore marquée par les restrictions sanitaires dues à la Covid : l'Office de Tourisme a été fermé environ 5 mois, les habituels salons professionnels ne se sont pas tenus et la diffusion des brochures a été en partie empêchée.
- **12 637,75 €** de **chiffre d'affaires à la boutique** (- 61,13% par rapport à 2020, en raison des 5 mois de fermeture administrative).
- **1 432 touristes accueillis** dans les locaux de l'Office de Tourisme (Français à 89%)
- Répartition clientèle étrangère : 64% **néerlandais**, 27% **belges**, 9% **d'autres nationalités**.
- L'Office hors les murs : 5 jours de présence sur **Ardenn'Plages**, journée de l'Argonne à la **Foire de Châlons** (avec l'Entente Nous Argonne et les autres offices de tourisme de l'Argonne), **Lacs en fête** fin septembre à Bairon, soutien à l'animation du stand au **salon des médecins** à Lille en décembre.
- **2** journées en mode **Eductour** (voyage de découverte) à destination des personnels de l'Agence Départementale du Tourisme (attachée de presse et chargée du Système d'Informations Touristiques), afin de leur faire mieux connaître l'offre du territoire (incontournables et lieux nouveaux ou moins connus).
- **5 Relais d'Information Touristique** sur le territoire
- **3 agents** à temps plein.
- **21 170 visiteurs uniques** sur le site internet (+221%). Ajout de nouvelles fonctionnalités pour le filtrage d'informations et suggestions d'activités. Création d'une rubrique «randonnées» accessible dès la page d'accueil.
- Réseaux sociaux : **3 750** abonnés sur Facebook (+5%) et **1 100** abonnés Instagram (+11%).
- Parution du **Petit Futé spécial Argonne**, en co-édition avec les communautés de communes et les offices de tourisme de l'entente «Nous Argonne». Diffusion de 5000 exemplaires dans la cadre de la promotion, relations-presse et jeux concours.



TAXE DE SÉJOUR

35 698,08 € ont été collectés en 2021, au titre des déclarations de nuitées des **hébergeurs** pour le second semestre 2020 et le premier semestre 2021.

Cette somme a été intégralement reversée à l'Office de Tourisme de l'Argonne Ardennaise pour financer ses actions de promotion.



FRANCE SERVICES



- **Labellisation** France Services en partenariat avec l'État obtenue en avril 2021 et installation du service à la Sous-préfecture.
 - **3 673** personnes accueillies à Vouziers (+31,3%) et **383** visites délocalisées à la demande (2 fois plus qu'en 2020), soit **338** visites par mois en moyenne (+35,75%) pour les 2 services confondus.
 - Moyens humains : **2** animatrices à temps plein, qui ont bénéficié de **5** journées de formation
- Coût du service : **50 185 €**



SOLIDARITÉ ÉTUDIANT

- **17** bourses ont été attribuées pour l'année scolaire 2020/2021 à des jeunes issus du territoire, pour financer la poursuite de leurs études après le baccalauréat.
- Montant total : **21 000 €**, soit une moyenne de **1 235 €** par étudiant.



RELAIS PETITE ENFANCE



- ANIMATIONS ROULE DOUDOU
53 séances d'animations et **1** animation festive à Noël ont accueilli **88** enfants et **27,4 %** des assistantes maternelles
- ALLO RPE : AU SERVICE DES NOUNOUS ET DES PARENTS EMPLOYEURS
48 assistantes maternelles et **63** familles ont contacté le service pour se renseigner sur le calcul des congés payés et de la mensualisation, la rupture de contrat, la recherche d'un mode de garde... pour un total de **437** prises de contact sur 2021 et **33** entretiens en rendez-vous au siège.
- RDV DU RPE : SE FORMER, S'INFORMER
13 assistantes maternelles ont participé à au moins un des **2** RDV programmés en 2021.
10 assistantes maternelles ont bénéficié de la formation continue sur les 2 modules suivants : Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien et Gestion financière et plan de communication d'une Maison d'Assistants Maternelles.



INTERVENANTE SOCIALE EN GENDARMERIE (ISG)

- Interventions sur l'arrondissement de Vouziers (soit 118 communes)
 - **152** entretiens avec l'usager
 - **162** contacts avec les partenaires (entretien téléphonique, rencontres,...)
 - **6** rédactions d'une information préoccupante (IP) ou d'un signalement (mineur, majeur...)
 - **69** réunions (équipe, concertation, analyse de la pratique, présentation, etc.)
- Sur l'année 2021, l'ISG a été saisie **152** fois. La saisine par la gendarmerie représente 55 % et la saisine externe 45 % (cela concerne majoritairement des saisines directes par l'usager).
Sur les 152 situations traitées, **84 %** ne sont pas connues des services sociaux. Cela positionne l'ISG comme l'interlocuteur premier pour beaucoup de personnes et familles avec des difficultés sociales et/ou familiales.
- Les victimes constituent **20 %** des personnes rencontrées majoritairement des femmes dans la tranche d'âge de 26-60 ans.

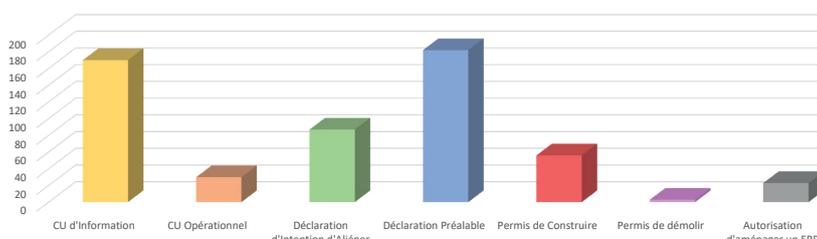
URBANISME

- Planification :
 - **PLU i** : **94** réunions et **2** comités de pilotage. La Communauté de communes s'est attachée à rencontrer l'ensemble des communes du territoire pour travailler sur le projet de zonage du PLUi et plus particulièrement à définir le contour des zones constructibles.
 - **SCoT Sud-Ardenne** : **15** réunions. Les travaux du SCoT se sont axés sur l'élaboration du **Projet d'Aménagement stratégique** (PAS) qui définit les grandes orientations de développement du territoire du Sud Ardennes sur les 20 prochaines années.
- Instruction Droit des sols** : sur les 14 communes instruites, le service Urbanisme a traité 37% de dossiers supplémentaires par rapport à 2020 (et **+42%** par rapport à 2019). Les dossiers sur Vouziers représentent près de 70% des dossiers instruits.

551 dossiers ont été instruits par le service (380 sur Vouziers), dont **56** permis de construire (26 sur Vouziers).

- 1** conférence des maires le 15 avril

Nombre de Demandes d'Autorisation d'Urbanisme (DAU) instruites par le Service Mutualisé en 2021



DÉCHETS MÉNAGERS

FOCUS SUR LE BUDGET DÉCHETS MÉNAGERS

Le service de collecte et de traitement des ordures ménagères est un service public industriel et commercial, il est donc dans l'obligation de s'équilibrer indépendamment des autres budgets de la Communauté de Communes.

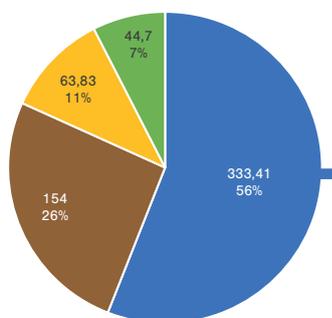
DÉPENSES	RECETTES
2 048 813,58 €	2 026 934,47 €
Charges de personnel 362 511,94 €	Vente de marchandises 188 512,44 €
Frais d'intérêts 5 183,51 €	REOM 1 523 916,28 €
Autres charges de fonctionnement 1 681 118,13 €	Soutien à la tonne triée 263 468,72 €
Amortissements 129 136,22 €	Autres recettes 35 743,52 €
Provisions 30 000 €	Autres 15 293,51 €



- 9 300** redevables (foyers et entreprises) pour **17 312** habitants
- 58 869** passages dans les **6** déchèteries du territoire

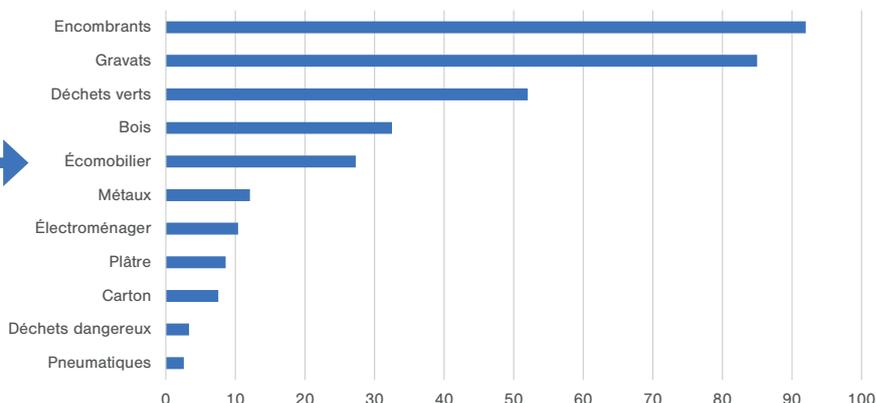
CE QUE L'USAGER « TYPE » PRODUIT PAR AN

Collecte globale en kilos par an et par habitant



- Dépôts en déchèterie
- Déchets résiduels (porte-à-porte)
- Déchets recyclables (points d'apports volontaires)
- Verres (points d'apports volontaires)

Détail des dépôts en déchèteries en kilos par an et par habitant



En 2021, les habitants de l'Argonne Ardennaise ont produit plus de déchets vers les déchèteries (+17%). La qualité du tri est stable avec 21,25% (continuer les efforts pour atteindre l'objectif à 15%).



MAISONS DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLES

- **2 projets** à Vouziers et à Buzancy
- **Buzancy** : ouverture en mai 2021. Montant total des travaux : 449 169,61 €
- **Vouziers** : travaux lancés en octobre 2021 - livraison prévue automne 2022. Montant total des travaux : 948 685,87 €



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

- Mise à jour du Contrat Local de Santé en décembre 2021 : 1 action modifiée, 2 actions supprimées, 3 nouvelles actions
- **7 axes stratégiques** : **37** fiches actions (30 actions en cours, 3 actions en attente, 4 actions terminées)
- Pilotage de l'action : l'Argonne Ardennaise et ses **11** partenaires

- | | |
|--|---|
| - FJEPCS La Passerelle : 9 actions | - SOS Hépatites : 3 actions |
| - Groupement Hospitalier Sud-Ardenne : 2 actions | - Maison des Adolescents : 2 actions |
| - Argonne Ardennaise : 12 actions | - Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles : 1 action |
| - Fédération Sport pour Tous : 1 action | - Maison de la Nutrition : 1 action |
| - Réseau Sport Santé Bien Être : 1 action | - Mission Locale Sud-Ardenne : 1 action |
| - Ass. d'appui aux professionnels de santé : 2 actions | - Ligue contre le Cancer des Ardennes : 2 actions |



CHARTRE TERRITORIALE AVEC LES FAMILLES

- Clôture du **diagnostic** en 2021 :
 - Poursuite des jeux-concours sur la [page Facebook](#) « 22 V'LA LA CHARTE » afin de recueillir les besoins des habitants.
 - Envoi d'un **courrier d'information** à destination des habitants des 22 communes
 - Détermination des **5 axes de travail** : Bien vivre ensemble - Culture, sport et loisirs - Santé et accès aux soins - Bien vivre et s'épanouir dans son rôle de parent - Informer, s'informer et mieux communiquer.
- Mise en place des premiers **groupes de travail** fin 2021

HABITAT



LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES

17 logements communaux étaient gérés par la 2C2A en 2021. Le taux de vacance était de **41,18 %** en 2021, plus élevé que d'habitude. Plusieurs logements avaient besoin de rénovations, un autre est en procédure avec un conciliateur et un dernier avec d'importants dégâts suite au départ des locataires.



RÉNOVATION DES TOITURES ET FAÇADES

33 particuliers (26 dossiers toitures et 7 dossiers façades) ont bénéficié de subventions de l'intercommunalité, pour un montant total de **46 735,49 €** (75% toitures, 25% façades).

HABITER MIEUX EN ARDENNES (3^{ème} tranche du PIG 2018-2021)

35 dossiers ont été déposés et ont pu bénéficier des aides de l'ANAH, la région Grand Est (21 412,51 €) et de la Communauté de Communes (**39 350,49 €**), pour un montant total de **60 763 €**. La participation de la Communauté de Communes aux frais de fonctionnement se monte à **12 438 €**.



LA ZONE NATURA 2000

- **6** sites sont concernés : Marais de Germont, Prairies d'Autry, Prairies de la Vallée de l'Aisne, Étangs de Bairon, Confluence des Vallées de l'Aisne et de l'Aire, Vallée de l'Aisne à Mouron.
- **7 139 ha** liés à des **milieux humides** (1/3 des communes de l'Argonne Ardennaise sont directement concernées).



L'animation des 6 sites Natura 2000 de la ZCZA est cofinancée par l'Union européenne L'Europe s'engage en Champagne-Ardenne avec le FEDER



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CLIMAT GRAND EST



SORTIES NATURE

- **9** sorties nature organisées avec le **Regroupement des Naturalistes Ardennais**, le **Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne** et la **Maison de la Nature** : **111** participants (soit une moyenne de 12 participants) dont 60% originaires de l'Argonne Ardennaise.



PROJETS ET ADMINISTRATION DU SERVICE

- **6** comités de pilotage
- Réalisation de 10 dossiers d'évaluation des incidences
- Suivis des **oiseaux prioritaires** sur les Zones de Protection Spéciales 209 «Confluence des Vallées de l'Aire et de l'Aisne» et 210 «Vallée de l'Aisne à Mouron» par le ReNard
- Suivis des **insectes prioritaires** sur le site 42 «Marais de Germont-Buzancy» par le CENCA
- Poursuite du travail de réflexion sur la mise en place d'une **étude hydraulique** sur le site 42 «Marais de Germont-Buzancy»
- Dépôt d'un contrat Natura 2000 pour l'installation d'**équipements pastoraux** sur le site 42 «Marais de Germont-Buzancy»
- Poursuite du travail de communication autour des **Espèces Exotiques Envahissantes**
- Poursuite du travail lié au projet de **modification de périmètre** du site 53 «Prairies de la Vallée de l'Aisne»

TRAME VERTE ET BLEUE

« Ma Haie pour les hérissons », répondant à l'appel à projet Trame Verte et Bleue de la Région Grand Est, et visant à maintenir et reconstituer un réseau écologique permettant la circulation, l'alimentation, le repos et la reproduction de la faune sauvage, s'est poursuivi sur notre territoire. Ce programme, lancé en 2019, a pour objectifs de sensibiliser la population à la biodiversité, inciter à la plantation d'arbres et à aménager des abris pour les animaux sauvages. Il se décline en plusieurs types d'actions avec en point d'orgue, chaque automne, une commande groupée de plants et divers équipements



Ma Haie pour les hérissons



COMMANDES

- **496** commandes dont 473 **particuliers**, 11 **agriculteurs**, 8 **communes**, 1 **école** et 3 **associations**.
- **9 238** plants ont été commandés et livrés dont 7 107 **plants de haies**, 1 512 **petits fruitiers**, 619 **fruitiers**. Cela représente environ **7** kilomètres linéaires de haies.
- **127** équipements pour la faune sauvage (hôtels à insectes, cabanes à hérissons, nichoirs...)



CONSEILS ET FORMATIONS

- **1** permanence conseil avec le pépiniériste a permis de renseigner **20** personnes.
- **1** formation à la taille et au greffage des fruitiers a accueilli **23** participants (en partenariat avec les Croqueurs de Pommes)

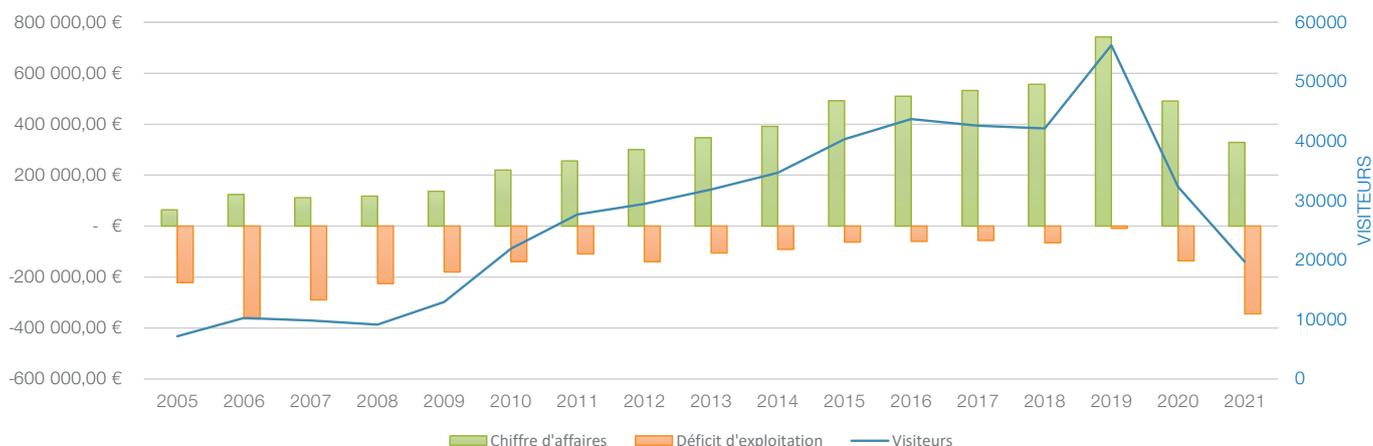


ANIMATIONS SCOLAIRES

- **56** animations scolaires sur le thème de la haie ont eu lieu dans les **28** classes de **cycle 1** et de **CP** du territoire en partenariat avec la Maison de la Nature de Boult-aux-Bois
- **643** élèves en ont bénéficié



PARC ARGONNE DÉCOUVERTE



LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION DU PARC ARGONNE DÉCOUVERTE

Comme en 2020, l'année 2021 a été marquée par une importante baisse des recettes liées au contexte sanitaire et notamment à la fermeture du site, ce qui a dégradé les résultats financiers du Parc et augmenté le coût de ce site pour la Communauté de Communes par rapport à 2020.

Billetterie	214 641,40 €
Boutique	41 418,18 €
Restauration	57 259,90 €
Chiffre d'affaires 2020	313 319,48 €

Excédent brut d'exploitation : - 344 858,32 €



- Le couple de loups arctiques a donné naissance à **5** louveteaux en 2021. **2** aigles des steppes sont également nés au Parc l'an dernier.
- **328 363,79 €** de chiffre d'affaires.
- **344 858,32 €** de déficit d'exploitation (du aux fermetures en période de crise sanitaire).
- **19 720** visiteurs en 2021, (**68 %** ne viennent pas des Ardennes : ces visiteurs sont issus du flux touristique).
- **471** abonnés au Pass Illimité (+ 69% / 2020).
- Notoriété : **19 082** abonnés aux réseaux sociaux du Parc (Facebook et Instagram).
- **Réputation sur internet** (note moyenne des avis des visiteurs) : de **4,3 / 5** en moyenne sur les plateformes (Facebook, Goggle et Trip Advisor).
- **Médias** : **54** sujets (presse, TV et radio).
- Indice de **satisfaction** (enquête sur site) : **4,48/5**.
- Le **Centre de Soins** a pris en charge **257** animaux (+25%).
- **Travaux** : démarrage en 2021 de l'installation de la fibre, des aménagements de la ferme et du centre de soins.



LE CENTRE AQUATIQUE ARGONA



- La **fréquentation** du centre aquatique en 2021, tout public confondu, est de **28 733** entrées (- 12,4% par rapport à 2020, compte tenu de la fermeture en raison de la crise sanitaire), dont :
 - 8 193 entrées «public» (dont les accès à l'espace bien-être et aux événements ponctuels)
 - 1 470 entrées «activités aquatiques» (aquagym, aquabike...)
 - 9 506 entrées «associations et groupes» (associations sportives dont le Club Nautique Vouzinois, centres de loisirs...)
 - 6 505 entrées scolaires (écoles du territoire, écoles hors territoire, établissements secondaires)
 - aucune manifestation sportive, ni journée d'animation
- **Coût du fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Subvention au délégataire	439 137 €	Redevance occupation	110 416,68 €
Accès scolaires (dont collèges - estimation)	27 557,81 €		
Accès club nautique (estimation)	12 650,56 €		
Autres (dont assurance)	2 037,32 €		
Dépenses total	481 382,69 €	Recettes totales	110 416,68 €

Coût total pour la collectivité : 370 966,01 €

L'objectif fixé dès la construction du centre, de maintenir le déficit de fonctionnement en-dessous de 500 000€ est respecté.



AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Sur les **5** places (15 caravanes) situées à Vouziers, le taux d'occupation annuel était de **81,8%** depuis le 22 juin 2021 (date de réouverture, suite à l'incendie de 2017).

TRAVAUX



LOCAUX DU FJEP CS LA PASSERELLE

- L'**extension** du bâtiment situé 15 rue du champ de foire a été définie par le Conseil comme relevant de l'intérêt communautaire en avril 2019.
- La maîtrise d'œuvre a eu lieu en 2020 et les travaux ont débuté en **avril 2021**. Le bâtiment sera livré pour l'été 2022.
- Montant total des travaux : **1 704 983,18 €**



44-46 rue du Chemin Salé
08 400 VOUZIERS
Tel : 03 24 30 23 94
www.argonne-ardennaise.fr
Page Facebook : @argonne.ardennaise

Conception : Argonne Ardennaise - Septembre 2022